



352.00-4/2

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Ville de Genève Direction générale
Reçu le: 18 JAN 2006
Séance CA du: /
Décision:
-> dossier
A traiter par: SCN
Copies: N. Arakyan N. Jacquesson N. Lardoux N. Lottner

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : MMD/YET/1026/05

Genève, le 9 janvier 2006

**Concerne : Crédit de 1 000 000 F destiné à poursuivre la rétroconversion des anciens
fichiers de la Bibliothèque publique et universitaire**
N. Lardoux

Monsieur le Maire,

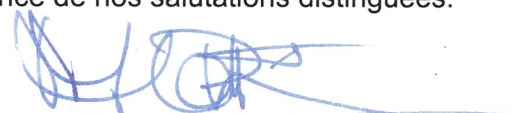
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 novembre 2005, reçue le 3 janvier 2006, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date réelle d'affichage : 17 novembre 2005
 Date légale d'affichage : 17 novembre 2005
 Fin délai référendaire le : 27 décembre 2005